

Référentiel de compétences et de certifications

La certification s'adresse aux entrepreneurs et dirigeants de TPE souhaitant digitaliser leurs activités par la mise en œuvre d'un plan de transformation digitale. Cette certification valide les compétences d'analyse de la situation actuelle de l'entreprise en termes de maturité digitale, d'évaluation de la capacité de l'organisation à évoluer vers le digital et d'élaboration d'un plan d'action planifié et structuré lui permettant sa mise en œuvre.

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

Construire le plan d'action de transformation digitale de sa TPE		
Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C1. Analyser la situation et le contexte de la TPE en identifiant ses besoins (transformation des activités métiers en activités digitalisées pour répondre aux nouveaux besoins du marché et usages des clients, réduction des coûts, optimisation des processus internes...), ses pratiques actuelles, ses ressources ou contraintes, ses enjeux et priorités afin de définir des objectifs opérationnels de digitalisation de l'activité.</p>	<p>E.1 <u>Type d'évaluation</u> : Mise en situation professionnelle portant sur la conception et la mise en place d'un plan d'action de transformation digitale avec soutenance orale et remise d'un rapport écrit.</p> <p><u>Conditions de réalisation de la soutenance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 minutes de présentation orale du plan d'action de transformation digitale • 10 minutes de questions / réponses avec le jury 	<p>Cr1.1. L'identification des enjeux et problématiques qui donnent lieu à la demande d'intégration d'outils digitaux est correctement présentée et justifiée avec des arguments satisfaisants.</p> <p>Cr1.2. Les objectifs d'améliorations proposés par le candidat sont pertinents aux regards des besoins, des ressources et des contraintes de l'organisation. Le candidat justifie en quoi cette transformation digitale sera stratégique pour son organisation TPE.</p>

	<p>Réalisations demandées au candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le candidat remet un document écrit présentant le plan d'action de transformation digitale de son entreprise TPE ● Il présente lors d'une soutenance orale devant jury ce même plan d'action. <p>A partir des caractéristiques spécifiques et des besoins de l'entreprise TPE du candidat, (transformation des activités métiers en activités digitalisées pour répondre aux nouveaux besoins du marché et usages des clients, réduction des coûts, optimisation des processus internes...), le candidat présente ses problématiques et propose des objectifs opérationnels liés à une transformation digitale de ses activités.</p>	
<p>C2. Evaluer la capacité de la TPE à évoluer vers la digitalisation de son activité, en appréciant son degré de maturité ainsi que sa capacité à gérer les différents impacts sur ses métiers, tout en vérifiant son aptitude à adapter les différents postes en conformité avec les principes et les obligations réglementaires en termes de sécurité digitale.</p>	<p>Le candidat réalise une évaluation du degré de maturité numérique et digitale de sa TPE et présente les impacts de la digitalisation sur celle-ci.</p>	<p>Cr2.1. Le diagnostic de maturité numérique et digitale de la TPE du candidat est correctement réalisé, le candidat tient notamment compte des dimensions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'adéquation de l'organisation de la chaîne de valeur avec la mutation digitale à venir, ● La capacité de l'entreprise à comprendre et interagir avec ses clients par le digital, ● La capacité des métiers et des équipes à améliorer leur efficacité grâce au digital,

		<ul style="list-style-type: none"> ● La capacité de l'entreprise à modifier son état d'esprit et sa culture, ● Les technologies présentes dans l'entreprise, <p>Cr2.2. Les impacts des outils digitaux sont correctement évalués et présentés par le candidat au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Du management, ● Des métiers de l'entreprise, ● Des processus et des modes de fonctionnements, ● Du data management, ● Des ressources humaines, <p>Le candidat justifie correctement, par l'utilisation d'arguments satisfaisants, la capacité de l'entreprise à les appréhender et à les gérer.</p> <p>Cr2.3. Le candidat présente correctement les obligations et les règles en vigueur en termes de RGPD et de protection des données.</p>
<p>C3. Analyser les différents services (production – commercial – gestion...) et postes de sa TPE, en prenant en compte leurs modalités de fonctionnements, les processus mis en place pour atteindre leurs objectifs opérationnels, les ressources disponibles, les difficultés rencontrées par rapport aux nouveaux usages liés à un marché en demande de digitalisation pour identifier les tâches et activités qui seront à transformer.</p>	<p>Le candidat présente les différents services de sa TPE (production, vente, gestion) et précise les tâches et activités pouvant être facilitées/optimisées/supprimées par la mise en place d'outils digitaux.</p>	<p>Cr3.1. L'analyse des différents services et postes de la TPE du candidat est complète et permet d'identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les tâches répétitives, ● Les activités chronophages, ● Les ressources disponibles, ● Les difficultés spécifiques rencontrées, ● Les besoins des collaborateurs, <p>Cr3.2. L'intérêt de la mise en place d'outils digitaux</p>

		est correctement justifié au regard des informations récupérées par l'analyse.
C4. Réaliser une analyse comparative des différents outils digitaux sur le marché en tenant compte des outils pouvant être adaptés aux personnes de situation de handicap pour choisir les solutions qui intégreront le plan de transformation digitale.	Le candidat réalise une analyse comparative des différentes solutions et outils digitaux répondant aux problématiques liées aux activités analysées.	<p>Cr4.1. Le comparatif des différentes solutions et outils digitaux disponibles sur le marché permet de mettre en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Leurs coûts, ● Les ressources nécessaires, ● Leurs domaines d'application, ● Leurs aspects collaboratifs ou individuels, ● Leurs complexités de mise en place, ● Leurs facilités d'utilisation, ● Leurs efficacités, ● La facilité d'utilisation des outils pour les personnes en situation de handicap. <p>Cr4.2. Le candidat propose des outils adaptés en fonction des besoins, des ressources et des contraintes de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Site internet, ● Réseaux sociaux, ● CRM de suivi des prospects et des clients, ● Solution cloud, ● Logiciel de gestion de projet, ● Logiciel de discussion instantanée, ● Outils de visio-conférence, ● Outils de gestion de recrutement, ● Outils de gestion de paie, ● Outils de comptabilité, ● Outils de suivi de trésorerie.
C5. Elaborer le plan d'action de transformation	Le candidat élabore le plan de	Cr5. Le candidat propose un plan d'action complet,

<p>digitale de l'organisation, en y intégrant les différentes étapes d'implémentation des outils digitaux sélectionnés, en l'appuyant par les ressources mobilisables (humaines, matérielles, financières), en l'inscrivant dans un planning intégrant les phases de tests, de réajustements afin de conduire la mise en œuvre de la transformation digitale de manière optimale (budget, délais, planning, objectifs respectés et atteints.)</p>	<p>transformation digitale de l'entreprise en fonction des axes d'amélioration identifiées et des outils digitaux choisis.</p>	<p>celui-ci présente et prend notamment en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les délais d'implémentation, de test et d'ajustement de chaque outil digital choisi, ● Les ressources nécessaires (financières et matérielles), ● Les acteurs externes intervenant sur la mise en place des outils, ● Une planification cohérente et réaliste, ● Une identification des obstacles et des risques pouvant survenir.
---	--	--